

Le Proviseur

Aux

Responsables légaux de l'élève

ELECTIONS au Conseil d'Administration du vendredi 13 octobre 2023

➤ **Objet : dépôt de candidature**

Madame, Monsieur,

Vendredi 13 octobre 2023 auront lieu les élections des représentants des parents d'élèves en vue de la mise en place du Conseil d'Administration et des différents conseils ou commissions qui en découlent.

Les 5 titulaires + 5 suppléants que vous élirez au sein de cette instance, auront à se prononcer sur les décisions importantes de la vie de l'établissement. Nous accordons une grande importance à la présence des parents dans la vie du Lycée. Votre participation est fondamentale.

Si vous souhaitez présenter votre candidature, vous voudrez bien retourner la fiche jointe dûment remplie et signée avant le lundi 02 octobre 17h au secrétariat du Proviseur, par vous-même ou par votre enfant dans la boîte installée à l'accueil des deux loges (Bretagne et Maine).

Vous serez donc amenés, en cas d'élection à examiner et à vous prononcer sur des questions relevant des domaines suivants : règlement intérieur, budget, projet d'établissement, structure pédagogique, vie scolaire, fonctionnement des ateliers, compte financier, sécurité générale, travaux et patrimoine, etc...

Parmi les membres du Conseil d'Administration, seront élus ou désignés les membres des autres organes statutaires tels que Commission Permanente, Conseil de Discipline, Commission Hygiène et Sécurité, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Conseils de classe...

Vous pouvez donc choisir les niveaux de participation à la vie du Lycée, en tant que titulaire ou suppléant, en fonction de votre disponibilité.

Je vous remercie de votre éventuelle candidature et pour la contribution que vous ne manquerez pas d'apporter au fonctionnement du Lycée si vous êtes élu(e).

Précisons que la liste électorale est consultable au secrétariat élèves du lycée à partir du mardi 03 octobre 2023. Cette liste peut être remise à jour à votre demande ou modifiée sur présentation de justificatifs avant la fermeture du bureau de vote. Chaque parent est électeur et éligible.

Le matériel de vote vous sera transmis par votre enfant au plus tard le 06 octobre 2023 :

- Vous glisserez votre bulletin de vote dans la petite enveloppe de couleur (enveloppe 1), cette enveloppe ne doit porter **aucun signe distinctif** sous peine de nullité.

- Glissez la première enveloppe cachetée, dans une seconde enveloppe blanche portant la mention "élections des représentants des parents élèves", enveloppe 2. Sur celle-ci vous y apposerez votre signature, votre nom et prénom ainsi que le nom et prénom de l'élève.

Vous pouvez voter soit :

) Au Lycée : le scrutin sera ouvert sur le bâtiment Bretagne, dans la salle BR136, vendredi 13 octobre 2023 de 13h à 17h (merci de vous munir d'une pièce d'identité).

2) Par correspondance : le vote doit nous parvenir par la poste **au plus tard le jeudi 12 octobre 2023 à 17h, attention aux éventuels retards d'acheminement postal.**

Vous devez mettre votre bulletin de vote dans l'enveloppe de couleur puis dans l'enveloppe blanche portant la mention "élections des représentants des parents élèves. Le tout dans une enveloppe cachetée à l'adresse de l'établissement pour envoi.

3) Par dépôt : votre bulletin de vote doit être déposé dans les urnes disponibles aux loges (bâtiment BRETAGNE et MAINE) **au plus tard vendredi 13 octobre 2023 à 16h.**

Les élèves déposant le vote de leurs parents ne doivent pas omettre **de signer la liste d'émargement qu'ils peuvent se procurer auprès de l'agent d'accueil.**

ATTENTION : VOTRE VOTE NE SERA PAS VALIDE SI :

- vous rayez ou ajoutez des noms à la liste ou si vous y portez des mentions,
- vous n'utilisez pas de double enveloppe (pour le vote par correspondance),
- vous mettez une inscription permettant d'identifier le votant sur l'enveloppe contenant le bulletin,
- votre vote est déposé ou envoyé après l'heure déterminée.

- **Elections des représentants des parents au Conseil d'Administration**
Jour de vote : vendredi 13 octobre 2023
de 13h à 17h dans la salle BR136 du bâtiment BRETAGNE.
- **Réception des votes par correspondance jusqu'au jeudi 12 octobre 2023 à 17h ou par dépôt aux loges Bretagne et Maine jusqu'au vendredi 13 octobre 2023 à 16h.**

Le dépouillement aura lieu au lycée à 17h30, à l'issue du vote, vous avez la possibilité d'y assister, vous êtes les bienvenus.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, chères familles, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur, M. EL BAH



Coupon-réponse à remplir et retourner au secrétariat du Proviseur
au plus tard le lundi 02 octobre 2023 17h.



CANDIDATURE: Elections au Conseil d'Administration du lycée du vendredi 13 octobre 2023

Je présente ma candidature pour les élections au Conseil d'Administration pour les représentants de parents 2023/2024 :

- Sans affiliation à une fédération, une union de parents ou une association déclarée
- Au titre d'une affiliation à une fédération, une union de parents ou une association déclarée. Merci de préciser laquelle :

Madame, Monsieur :

Adresse :

.....
.....

Téléphone fixe : Portable : Adresse email :

Nom et Prénom de votre fils ou fille : Classe fréquentée :

Acceptez-vous que vos coordonnées ci-dessus puissent être transmises à d'autres parents d'élèves candidats eux aussi à l'élection ? OUI [] NON []

Date et Signature :